

XV – les Hôpitaux Dépôts de Convalescents :

Ils sont créés afin de stopper les abus dans les congés de convalescence et libérer des places dans les hôpitaux surchargés de blessés à peu près rétablis. Après un séjour d'environ 15 jours, les blessés sont renvoyés au front. Par une circulaire du 10 août 1916, ces hôpitaux sont supprimés et les locaux sont désormais de nouveaux hôpitaux complémentaires ou des Centres Spéciaux de Réforme.



Orléans



Carcassonne



Alençon

XVI – les Stations Sanitaires :

C'étaient des formations sanitaires civiles dépendant du Ministère de l'Intérieur. Les militaires atteints de tuberculose y étaient admis pour une durée de 3 mois pour y recevoir des soins et une éducation hygiénique afin d'éviter la contamination de leur entourage, avant d'être réformés.



La Motte-Beuvron



Alix



St Jodard

XVII – les Hôpitaux Sanitaires :

Les Hôpitaux Sanitaires seront créés en janvier 1916 suite à une grande augmentation de militaires tuberculeux et à la saturation des stations sanitaires. Ce sont des formations militaires et non plus civiles. Il y en aura 45, dont 25 furent financés par la Croix Rouge Américaine et la Fondation Rockefeller.



Clermont-Ferrand



Teloche



Larressore

XVIII – les Hôpitaux Thermaux (ou Thermo-Minéraux) :

Dans ces hôpitaux, les principaux soins sont pour blessures (plaies, fractures) mais aussi pour maladies musculaires, pulmonaires, digestives, cutanées et ORL. Ils se font par bains, douches, inhalations, pulvérisations ou boissons. Dans un but d'économie, des hôpitaux dits « thermo-minéraux » sont ouverts et utilisent, non plus des eaux thermales, mais des eaux minérales naturelles ou artificielles.



Amélie-les-Bains



Bourbon-l'Archambault



Gréoux